La Découverte

L'économie sociale et solidaire, un projet politique

Dans Mouvements 2002/1 (n°19), pages 7 à 10
Éditions La Découverte

ISSN 1291-6412
ISBN 2-7071-3641-7
DOI 10.3917/mouv.019.0007

Article disponible en ligne à l'adresse
https://www.cairn.info/revue-mouvements-2002-1-page-7.htm

CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.
La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

© La Découverte | Téléchargé le 29/05/2024 sur www.cairn.info (IP: 105.156.2.40)

DOSSIER

L'économie sociale et solidaire, un projet politique

La gauche en panne de projets ? Après la parité et les 35 heures qui avaient nourri l'espoir de voir la gauche plurielle s'essayer à la transformation sociale, on peut s'interroger face à la morne gestion des affaires qui domine aujourd'hui. Il y a un peu plus d'un an, *Mouvements* s'était posé la question du second souffle et des perspectives d'avenir en essayant de contribuer à la réflexion sur les alternatives au social-libéralisme. À l'époque, Aline Archimbault avait écrit un texte sur l'économie solidaire qui plaidait pour des initiatives fortes visant à sortir de la pratique de l'expérimentation. La perspective était de donner au tiers secteur les moyens de son autonomie, les moyens de recréer de la solidarité là où la marchandisation avance à pas de géant, les moyens d'inventer d'autres logiques de travail et de production. La question est toujours d'actualité. Non seulement parce que nous sommes à la veille d'échéances électorales majeures, mais parce que le projet qui sous-tend l'idée d'économie sociale et solidaire (ESS) renvoie à des questionnements et à des choix essentiels pour toute pratique de transformation sociale. C'est pourquoi nous avons voulu examiner de plus près ces expériences et leurs perspectives.

Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire ? La question n'est pas de pure forme. Elle est en soi devenue un enjeu politique. Une première définition, purement empirique, consiste à repérer les organisations qui se revendiquent de ses principes, à commencer par celui de l'attribution à tous

© La Découverte | Téléchargé le 29/05/2024 sur www.cairn.info (IP: 105.156.2.40)

les sociétaires d'un même pouvoir. Associations (fondations comprises), coopératives et mutuelles constituent alors les trois pôles d'une nébuleuse à laquelle on ajoute parfois, par référence au projet de solidarité sociale, certains organismes d'insertion, d'échanges ou de commerce dit équitable. Mais cette définition par les statuts est formelle et ambiguë. Ne serait-ce que parce qu'elle tend à passer par pertes et profits les contradictions entre format et pratiques, à gommer les différentes logiques d'action. Non limitée au bénévolat, l'ESS est-elle (doit-elle être) marchande ou non marchande, lucrative ou non lucrative, autonome ou financée par l'État ? Les catégories économiques usuelles paraissent bien inopérantes. « L'économie solidaire est une activité économique, d'initiative individuelle ou collective, mise en œuvre dans un cadre collectif, qui est productrice de citoyenneté, de lien social, de solidarité, et d'éducation populaire en même temps que de biens et de services », avance Robert Crémieux. On peut en retenir l'idée qu'il s'agit d'une économie définie par son projet : celui d'une activité où tous les intervenants ont voix au chapitre, portée par des acteurs diversifiés, au plus près du terrain et des besoins ; une économie qui peut être marchande mais qui n'a pas pour finalité la valorisation d'un capital (Jean-Philippe Milésy). À prendre les choses par ce biais, on en vient vite à se demander pourquoi, contrairement à d'autres, la gauche française ne s'est pas plus tôt et plus fortement investie dans cette direction (Jean-Louis Laville et Philippe Chanial).

La première chose est de rappeler que si le tiers secteur s'inscrit dans un horizon d'utopie, ce n'est ni un fait d'imagination, ni une combinaison artificielle d'expériences purement locales. L'ESS a un poids plus que symbolique, tant du point de vue du nombre d'emplois (1,8 millions) que de la création de richesses (10 % du PIB, d'après ce que les systèmes comptables actuels permettent d'en dire). C'est d'autant plus vrai que l'on prend en compte d'autres configurations que le paysage français ; par exemple, le reste de l'Europe ou les États-Unis (Édith Archambault). Néanmoins, alors que la création d'un secrétariat d'État est venu symboliser la nécessité de son développement (voir l'entretien avec Guy Hascoët), l'ESS pose de multiples problèmes : quant à son territoire, quant à ses enjeux, et quant aux finalités qu'on veut lui assigner.

L'économie sociale est née au début du XIXe siècle, en même temps que le socialisme utopique et l'idée de la réforme sociale. Elle s'est affirmée comme l'un des pôles de l'auto-organisation économique et politique de la classe ouvrière (Jean-Marie Harribey). C'est particulièrement le cas en France, où le mouvement ouvrier a créé à la fois des syndicats, des associations, des mutuelles et des partis

© La Découverte | Téléchargé le 29/05/2024 sur www.cairn.info (IP: 105.156.2.40)

politiques. Néanmoins, si ces quatre institutions furent un temps liées, physiquement dans les bourses du travail et pratiquement par la circulation des militants, le développement de l'État-providence et de la représentation ouvrière ont débouché sur le divorce et un conflit de longue durée (Michel Dreyfus). Entre les institutions « intégrées » de l'économie sociale, les revendications politiques des radicaux et la marginalité assumée des coopérateurs, le paysage a été gelé au début du siècle. Plus, le compromis social des « Trente glorieuses » n'a fait qu'aggraver les choses en faisant des mutuelles et du crédit coopératif de grandes institutions réduites, au mieux, à leur fonction de gestion. Il suffit de penser à l'évolution du Crédit agricole pour saisir la nature et l'ampleur du problème, pour inviter à réfléchir aux risques de dévoiement de l'économie sociale.

C'est en fonction de cet héritage que l'on peut comprendre la force avec laquelle les tenants de l'économie alternative ont pu mettre en avant la notion de solidarité, avant même de parler de complémentarité avec l'économie sociale. Les vingt dernières années ont en effet diversifié le paysage dans au moins deux directions. D'une part, la culture de l'après-68 a renouvelé les genres de l'expérimentation sociale : des nouvelles coopératives aux réseaux d'échanges, en passant par les crèches parentales (Smaïn Laacher, Ota de Leonardis). D'autre part, parce qu'en réponse à la crise, au chômage massif et de longue durée, certains ont cherché de nouvelles réponses, ne rechignant pas à l'idée de prendre au pied de la lettre le discours sur la création d'entreprises. D'où une autre gamme d'inventions visant tout particulièrement la satisfaction par les associations ou les coopératives de besoins que ni le secteur privé ni le secteur public ne satisfont, que ce soit en matière d'insertion ou de services aux personnes.

L'idée selon laquelle la lutte contre les inégalités et les rapports de domination passe par la construction d'un secteur économique fonctionnant selon des logiques alternatives à celles des entreprises capitalistes et des administrations d'État a-t-elle trouvé une nouvelle jeunesse ? Peut-être. En tout cas cela vaut la peine de s'y arrêter. Réfléchir aux conditions de viabilité d'une économie « tierce » qui échappe à la fois à la marginalité, aux dérives bureaucratiques – publiques ou privées – et aux contraintes de la valorisation marchande suppose de discuter à la fois la nature des rapports qu'elle entretient à l'État et au marché, des modalités de son fonctionnement et des effets de transformation sociale qui en résultent. Sur tous ces terrains les contradictions sont nombreuses.

On peut assez rapidement faire justice de la critique selon laquelle l'ESS aurait nécessairement partie liée aux thèses sur la « fin

© La Découverte | Téléchargé le 29/05/2024 sur www.cairn.info (IP: 105.156.2.40)

du travail » ou la société « de pleine activité ». Le caractère hybride de son projet et l'origine mixte de ses financements expose cependant l'ESS à être ramenée du côté des essences nominalistes et des dichotomies faiblement dialectisées, notamment par ceux qui voient dans le secteur public étatique la seule alternative au marché. Ces critiques sont importantes en ce qu'elles invitent à redoubler de vigilance sur les dérives qui la menacent, qu'il s'agisse de la constitution d'un sous-salariat ou du remplacement d'un État malade et appauvri dans le secours aux victimes du capitalisme triomphant.

D'où quelques pistes prioritaires. La première est celle d'un changement d'échelle. Les discussions sur les statuts des entreprises solidaires (voir l'entretien avec Guy Hascoët) ont leur importance. Mais il faut dire et redire que rien ne se fera si les modes et les montants des financements existants perdurent. L'ESS doit être soutenue, mais elle doit l'être de façon intelligente, comme le propose le réseau RESOL. La deuxième idée est celle d'un tiers secteur pluriel qu'on ne limite pas à la seule gestion des services de proximité ou des carences de l'État-social. Les exemples des entreprises communautaires de logement aux USA (Marie-Hélène Bacqué) ou des coopératives de production italiennes témoignent de ces potentialités et du gisement d'emploi qu'elles représentent. Une troisième piste est l'importance du tiers secteur comme instrument de transformation des rapports sociaux. En particulier pour les rapports de sexe et de générations (Alain Lipietz). Un dernier axe est celui de la démocratie et de la redistribution des capacités à agir. L'ESS a pour ambition de redonner du pouvoir aux usagers et aux salariés. Que les réflexions sur la place des premiers et sur la satisfaction de nouveaux besoins soient bien plus avancées que celles sur les rapports de travail est un signe éloquent de l'intérêt et de l'inachèvement du chantier « tiers secteur ».

DOSSIER COORDONNÉ PAR
JEAN-PAUL GAUDILLIÈRE ET ARNAUD LECHEVALIER

© La Découverte | Téléchargé le 29/05/2024 sur www.cairn.info (IP: 105.156.2.40)